

### Sommaire :

- Edito
- Vie de la commune
- Conseil municipal
- Vie des associations
- « Université pour tous » - Agenda

### Edito

La rentrée à l'école de Massaguel s'est déroulée dans les meilleures conditions, beaucoup de parents étaient présents ainsi que des élus. Quelques pleurs aussi, pour les tout petits, vite séchés au contact des instituteurs et des autres nouveaux petits camarades. Pour la commune, cette rentrée sera synonyme de nouveaux projets. Après la réalisation de l'extension des salles communales et de la mise aux normes, le dossier du périmètre de sécurité de la source de Berjieu, des aménagements sur le Sant et des travaux de rénovation des bâtiments communaux seront programmés. Nous allons devoir travailler aussi sur le transfert des compétences eau et assainissement vers la communauté de communes Sor et Agout. Encore des compétences qui vont échapper au



bloc communal, que restera-t-il aux communes dans quelques années ?

Nous devons réfléchir à l'évolution des collectivités et faire pression auprès des élus nationaux, députés et sénateurs, pour arrêter cette centralisation des compétences et des pouvoirs.

Par sa dimension de proximité et par son lien social au travers du milieu associatif, la commune doit rester le maillon essentiel de notre vie en société.

A Massaguel, commune de moins de 500 habitants, ce tissu associatif est très important et sans cesse renouvelé. (voir en page intérieure les propositions de l'Université pour tous)

Merci à tous les bénévoles qui permettent au village de rester attractif au travers des animations festives, culturelles ou sportives.

Le conseil municipal

### Agenda:

29 septembre à 18 heures: conférence sur les chemins de Saint Jacques de Compostelle (locaux de la mairie)

11 novembre : cérémonie au monument aux morts à 11h30

**Info:** Le nouveau site internet de la commune est désormais en ligne sous l'adresse [www.massaguel.fr](http://www.massaguel.fr)

Photo première page: Leatitien Riverand

Cette photo a été primée dans le cadre de la journée des arts de la communauté de communes

Cette sortie de fin d'année était très attendue des écoliers, préparée depuis plusieurs mois avec sortie entraînement tous les mercredis matin. L'avant dernière journée avant les vacances, tous étaient fin prêts pour une randonnée sur le chemin des Droits de l'Homme, départ de Lautrec jusqu'au parc de Gourjade. En tout, pas loin d'une vingtaine de kilomètres que tous ces cyclistes en herbe ont "avalés" assez facilement, il faut dire qu'ils étaient encadrés par leur maîtresse et six membres



des Papys pédaleurs du club des Aïnats. Plusieurs petites haltes, il faut bien reprendre des forces et s'hydrater, et arrivée à Gourjade sur le coup de midi pour un pique-nique préparé par la maîtresse et les encadrantes des tous petits. La sortie vélos avait été inaugurée l'an dernier entre Revel et le lac de Lenclas, deuxième édition réussie, on pense déjà à la prochaine.

### La fête au village

Les fêtes de l'école et du village se sont déroulées dans une excellente ambiance. D'abord la fête de l'école, le vendredi, avec le spectacle des enfants toujours très attendu et apprécié. Affluence au repas après la remise des prix des épouvantails, suivi d'un super-karaoké où petits et grands ont pu montrer leur talent. Le samedi, affluence également pour le repas, le feu d'artifice drainant dans la foulée encore plus de monde pour la soirée musicale et veiller tard dans la nuit. Le dimanche, à midi, l'auberge espagnole au four à pain a permis de clôturer ces fêtes dans la joie et la bonne humeur



### Recensement

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016 et suite aux modifications intervenues en juillet 2015 dans le code du service national (LPM 2015-2019), l'attestation de recensement ne permet plus de justifier auprès de l'autorité publique de sa situation au regard des obligations du service national. Désormais seul le certificat de participation ou d'exemption à la JDC fait foi. Pour les jeunes non encore convoqués, la direction du service national autorise la délivrance, sous certaines conditions, d'une attestation provisoire de situation vis-à-vis des obligations du service national

Il est donc important d'effectuer le recensement dans le délai légal : entre la date du seizième anniversaire et la fin du troisième mois suivant (art R\*111-1 du code du service national).

**Vote compte de gestion**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les comptes de gestion de la Commune, du C.C.A.S. et du service de l'Eau et Assainissement. Il précise que les comptes de gestion sont identiques aux comptes administratifs de la Commune, du C.C.A.S. et du service de l'Eau et Assainissement

Aucune remarque ni observation ne sont formulées, pour ces comptes de gestion établis par le Percepteur de Dourgne, Trésorier de la Commune. Ils sont donc adoptés à l'unanimité.

**Vote compte administratif de la commune**

Monsieur le Maire explique les différentes sections du compte administratif.

Le conseil approuve à l'unanimité le compte administratif 2015 de la commune.

Le résultat de l'exercice affiche un résultat positif de 36 972,53€ et se décompose comme suit :

- Dépenses fonctionnement : 184 060,61€
- Recettes fonctionnements : 242 460,69 €
- Dépenses d'investissement : 31 392,30€
- Recettes d'investissement : 66 928,19€

**Vote compte administratif eau et assainissement**

Monsieur le Maire explique les différentes sections du compte administratif eau et assainissement.

Le conseil approuve à l'unanimité le compte administratif 2015 de l'eau et assainissement.

Le résultat de l'exercice se décompose comme suit :

- Dépenses fonctionnement : 77 835,15€
- Recettes fonctionnements : 101 856,02€
- Dépenses d'investissement : 61 103,62€
- Recettes d'investissement : 61 754,30€

**Vote des subventions**

Cette année le conseil municipal décide d'augmenter certaines subventions afin d'encourager les prestations réalisées dans le village. Une subvention exceptionnelle est attribuée à l'école afin de financer entièrement le transport de la sortie scolaire de fin d'année. Le montant des subventions pour les associations s'élève à 4 450 €

**5) Vote des taxes**

Monsieur le Maire présente un tableau concernant les différentes taxes reçues en 2015. Il explique la baisse des taux du foncier non bâti, en effet la base de cette taxe passe de 15 900 € en 2015 pour 13 400 € en 2016. Cette baisse s'explique par l'exonération de certains propriétaires de terrains non bâti :après discussions, les taux des taxes sont votés à l'unanimité.

taxe d'habitation: 6.49%

taxe foncière : 13.97%

taxe foncier non bâti : 68.34%

**Délibération ONF**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal des propositions de l'Office National des forêts pour la programmation des coupes et leur mise en vente pour l'année 2016 en forêt communale.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide d'inscrire au programme des coupes de l'année 2016 et de mettre en vente ou en affouage les unités proposées

## Réunion du 04 avril

### Vote du budget communal

- Dépenses de fonctionnement : **442 530,25€**
- Recettes de fonctionnement : **232 390€** + excédent reporté **210 140,25€** = **442 530,25€**
- Dépenses d'investissement : **71 820€**+ reste à réaliser 2015 : **60 572,12€** = **132 372,12€**  
Recettes d'investissement : **80 700,74€** + section investissement reporté: **51 671,38€**  
= **132 372,12€**

**Total budget : 574 902,37€**

### Vote du budget eau et assainissement

- Dépenses de fonctionnement : **112 470,05€**
- Recettes de fonctionnement : **101 269,72 €** + excédent reporté **11 200,33 €** = **112 470,05 €**
- Dépenses d'investissement : **72 199,72€**+reste à réaliser 2015 : **117 180€** = **189 379,72 €**
- Recettes d'investissement : **85 020,26 €**+section investissement reporté:  
**104 359,46 €**= **189 379,72 €**

**Total budget : 301 849,77€**

### Fonds de concours

Monsieur le Maire explique le fonctionnement des fonds de concours de la CCSA : une enveloppe est votée chaque année et utilisable pendant 3 ans par les communes. A ce jour la somme de 450 000 € n'a pas été utilisée par les 26 communes. La CCSA a décidé de ne pas rajouter une nouvelle enveloppe pour 2016 mais d'utiliser ces 450 000 € restants. Monsieur le Maire précise que Massaguel aurait dû avoir une enveloppe de 9 000 € pour 2016. La somme totale des fonds de concours 2014-2015-2016 sera programmée dans les dépenses d'investissement du budget primitif 2016, soit 26 000€ au total. Un point sera fait au mois de juin avec le CCSA.

### Questions diverses

- Monsieur ORCAN fait lecture des restes à recouvrir (loyers – eau et assainissement – cantine/garderie), qui nous ont été communiqués par la perception.
- Illuminations: un groupe de travail composé de Mmes Pascale VAISSIERE, Laetitia RIVAIRAN et Cathy SEVERAC s'est réuni afin de choisir des illuminations pour les fêtes de fin d'année. Les illuminations seront fixées sur les lampadaires et nous devons consulter le SDET pour rajouter des prises électriques.
- Conférence des Maires: Monsieur le Maire présente succinctement le document concernant la simulation à venir des finances de la CCSA. On constate que l'épargne, c'est-à-dire les possibilités d'emprunter pour investir, diminuent d'année en année. Si la somme des investissements reste inchangée, et vu les baisses des dotations, la simulation démontre que l'épargne sera en négatif en 2018. Des plans d'actions sont proposés : matériels payants pour les communes, non renouvellement des départs à la retraite au sein de la communauté, baisse des travaux de voirie...
- Suite a plusieurs plaintes d'habitant de la commune, il est demande aux propriétaires d'animaux de compagnies de faire preuve de civisme et plus particulièrement au niveau des aboiements et des déjections dans les rues et les propriétés privées

- Réunion voirie : un montant de 9 000 € annuel est alloué par la CCSA pour les travaux de voirie sur à la commune de Massaguel. Un tableau récapitulatif des travaux réalisés par les communes depuis 2013 a été fourni par la CCSA. Toutes les communes sont en dessous de l'enveloppe octroyée ; Massaguel a réalisé en moyenne 8 400 € de travaux par an, pour les trois dernières années.
- PLUI : suite à une plainte d'un habitant de Saïx et après une procédure judiciaire, le tribunal administratif a annulé le PLUI voté en 2013.
- TFNB : suite à l'annulation du PLUI, certains terrains imposés ne seront plus concernés en 2017 par la majoration. Monsieur le Maire propose de prendre une délibération afin de supprimer la taxe mise en vigueur en 2014 sur les terrains bâti non construits.
- Notification : le sentier de la Capelette à était inscrit au PDIPR (plan départemental des chemins de randonnées)
- ONEMA : Une réunion concernant les travaux de la rivière du Sant s'est tenue en présence des représentants de l'ONEMA. L'ONEMA demande d'enlever les dalles de la chaussée pour couper la vitesse de l'eau et faciliter la remontée des poissons, Monsieur ORCAN précise que la population et lui-même s'opposent à cette demande. Une solution alternative serait envisagée, ce nouveau projet devra être validé par la DDT et les travaux ne seront pas engagés avant 2017.

## Réunion du 20 mai

### Comptes rendus réunions

**CCSA :** Mme Pascale Vaissière fait le compte rendu de la commission des finances, elle expose le principe des fonds de concours. Une enveloppe est attribuée chaque année par la CCSA elle est utilisable pendant 3 ans. Pour l'année 2016 une enveloppe de 222 000 € a été affectée aux 26 communes répartie à l'identique par rapport aux autres années. Elle précise aussi que dorénavant les fonds de concours pourraient être attribués uniquement à des travaux liés aux projets du territoire de la CCSA.

Depuis 2013, 1 500 000 € de fond de concours ont été versé aux communes.

La DGF (dotation de l'état vers les communes) diminue tous les ans: pour la commune de Massaguel une baisse de 14 800 € a été constatée sur les 4 dernières années soit 22%.

La CCSA propose de redistribuer le FPIC (fonds de péréquation) au prorata des pertes des communes. Une enveloppe de 24 000€ pourrait être redistribuée entre les communes.

Monsieur le Maire expose le transfert de compétence eau, assainissement et rivière (Gémapi) qui doit s'effectuer, cette compétence est optionnelle à partir de 2018 et obligatoire en 2020. Afin de compenser les frais dûs à l'entretien des rivières, l'état a prévoit une taxe de 40€ par an et par contribuable.

**Trifyl:** Monsieur René Albert fait le compte rendu de la dernière réunion, il indique que l'objectif est de réduire de 30% pour 2020 et de 50% pour 2025 les déchets ménagers. Pour ce faire un nouveau bioréacteur va être construit, coût de l'opération 1 000 000€. Une augmentation de la taxe d'ordures ménagères est envisagée (1€/habitant).

**Parc Régional:** Mme Séverac et M Cousinier délégués au Parc, nous expliquent que la dernière réunion a porté principalement sur la nouvelle charte. Des groupes de travail composés de délégués vont être constitués.

Mme Séverac informe que le territoire du Parc se compose de 119 communes et que 49 d'entre elles n'ont pas de forêt.

**Illuminations:** Suite à la réunion avec l'entreprise Arnaud et les membres de la commission, un devis a été reçu concernant des illuminations : coût total 3708,60 €TTC. Après réflexion il a été décidé de ne pas commander la traverse « joyeuses fêtes » d'une valeur de 500 € . Une demande de fonds de concours a été faite à la CCSA.

**Béal :** Monsieur le Maire fait lecture du compte rendu de l'AG de l'association.

**Eoliennes :** Suite à la réunion qui a eu lieu avec la société VSB, un rapport de faisabilité a été transmis à la commune. L'entreprise propose une étude de développement d'un projet éolien sans engagement financier pour la commune. Une visite sur le site est prévue avant toute décision

## LA VIE DES ASSOCIATIONS

### Les Aïnats ont la bougeotte

Une journée à la cité de l'espace à Toulouse mi-mai avait permis de visiter ce parc à thème scientifique orienté vers l'espace et la conquête spatiale. Des expositions souvent interactives où l'on peut assister au lancement d'une fusée, son décollage, sa mise sur orbite. Des films en 3D, un planétarium pour découvrir le ciel en relief. D'authentiques vaisseaux spatiaux à visiter sur le site comme la station Mir ou la capsule Soyouz... et une authentique pierre de Lune. L'apesanteur expliquée, la vie à bord des stations, bref, les aïnés ont pu approcher un monde où l'on se sent si petit, des moments forts et instructifs, on peut y amener toute la famille.



Après la tête dans les étoiles, 2e sortie tout à fait différente les pieds dans l'eau ou presque avec une croisière en bateau panoramique sur le barrage de Pareloup (Aveyron).

Construit dans les années 50 par EDF, une superficie de 1290 hectares, 122 km de rives très découpées, c'est la 5e plus grande retenue d'eau artificielle du pays et la 2e du sud. Le matin une visite à la Maison Créative du Vibal a permis de rencontrer un forgeron à la retraite qui a expliqué ses 40 années passées à créer des œuvres d'art dans sa forge, un passionné.



### Los Polits Pompilhs ont 10 ans

Voilà dix ans qu'a été créée, au sein du club des Aïnats, la section VTT chère à François Vasquez. Une opération bénéfique à tous, dynamisant le club avec l'entrée de jeunes retraités qui ont profité de l'expérience des anciens. Cette journée anniversaire, François tenait à l'offrir à tous ceux qui ont participé et participent à cette

aventure. Dix ans durant lesquels tous ont eu l'occasion d'affûter leur «pompilhs» (les mollets !). Les pédaleuses et pédaleurs ont eu l'obligation de se déguiser avant d'enfourcher leurs montures pour faire un tour de ville. Il y avait des dames en tenues fluo, une grand-mère, des coureurs des années «50», un curé, un évêque... Ensuite, les 40 participants se sont retrouvés au four à pain pour déguster un excellent jambon cuit au four par les cuistots du groupe. De nouvelles agapes, toujours appréciées, où les convives ont assuré, unanimes, en ce qui concerne le vélo : l'aventure continue !



Lors de chaque exposition annuelle des Arts et Loisirs Créatifs, créée par Andrée Cabrol et reprise par Monique Guardiola, Cathy Séverac et son équipe de l'atelier d'art floral proposent une magnifique composition florale à l'entrée de la dite expo. Cette année n'a pas fait exception, et c'est tout naturellement qu'un mur de jolie bouquets accueillait les nombreux visiteurs de cette manifestation où se produisent et se dévoilent de nombreux artistes locaux. Pour Cathy, ce qui était au début un simple passe - temps est devenue une véritable passion. Elle a créé un atelier au sein de la MJC, et c'est tout naturellement qu'elle fait découvrir l'art de la décoration florale. Elle n'a pas son pareil pour faire un bouquet avec quelques fleurs simples, mais aussi des compositions plus élaborées.

C'est une véritable artiste qui sait transmettre sa passion, et vous pouvez la contacter au 05 63 50 85 64 pour intégrer son atelier.

## URBANISME

La Communauté de Communes du Sor et de l'Agout (CCSA) a engagé l'élaboration d'un document d'urbanisme, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi).

### POURQUOI ÉLABORER UN PLUi ?

Un outil qui répond à plusieurs objectifs :

- ✦ **Construire un document de référence commun** permettant de maîtriser et de mettre en cohérence la politique de développement du territoire communautaire.
- ✦ **S'inscrire dans des objectifs de développement durable** en prenant en compte, non seulement les questions d'urbanisme, mais aussi celles relatives à l'habitat, au développement économique, aux équipements, aux déplacements et à l'environnement sur l'ensemble du territoire.

**Traduire la démarche «projet de territoire» démarrée dès 2013 avec l'extension du périmètre de la CCSA à 26 communes.**

### OÙ EN EST L'ÉLABORATION DU PLUi ?

Les élus accompagnés des services de la Communauté de Communes et du Bureau d'études Citadia Conseil finalisent le diagnostic de territoire, première étape à l'élaboration du PLUi. Ce portrait de la communauté de communes met en évidence les dynamiques mises en œuvre sur le territoire depuis 20 ans et les enjeux à venir

Ce diagnostic sera présenté à la population lors de réunions publiques d'information organisées dans les différents secteurs géographiques de la communauté de communes.

Rendez-vous :

**Judi 29 Septembre à Dourgne** de 18h30 à 20h à la salle de la mairie pour les habitants de Dourgne, Escoussens, Lagardiolle, Massaguel, Saint-Affrique-les-Montagnes, Saint Avit et



Université Pour Tous du Tarn

## Nos activités à Massaguel

(dans les locaux de la mairie)

### CONFÉRENCE d'ouverture

Le 29 septembre à 18h

En entrée libre et gratuite / à la salle du conseil de la Mairie

"Le Tarn sur les chemins de Saint Jacques de Compostelle"  
par Bertrand de Vivies  
Conservateur en chef des musées de Gallac

### ESPAÑOL

avec Maria Carbo-Gil, le jeudi à 14h  
Niveau Débutant  
24 cours d'1h30 du 06/10 au 11/05

### FLEURS de Bach

avec George Galiani, le jeudi à 13h30  
Initiation  
7 cours de 2h, le 30/09 et 7/10

### Atelier d'écriture

avec Françoise Forcioli, le vendredi à 13h30  
3 cours de 2h, le 14/10, le 18/11 et le 16/12

### Atelier d'informatique

avec José Echeverria,  
5 cours de 1h, les 23/09, 30/09, 07/10, 14/10 et 04/11

Le vendredi de 17h à 18h

Niveau débutant (Windows, internet et sécurité, messagerie électronique, rédiger un document, ...)

Le vendredi de 18h à 19h

Niveau intermédiaire (la retouche photo, le montage vidéo, diaporama...)

Inscriptions et renseignements  
à l'Université pour tous  
de Castres

# L'Université pour Tous du Tarn arrive à Massaguel !

Activités Culturelles

Formation permanente

Accompagnement de la vie associative

Université Pour Tous  
Maison des associations  
Place du 1er Mai  
81100 Castres  
contact@uptous81.fr  
0563501299  
www.universite-pour-tous

## AGENDA ASSOCIATIONS

- Chorale La Chanterelle : début des répétitions le jeudi 8 septembre. Jacques Martinez, 05 63 50 36 72.
- Volley loisir : Entraînements tous les mardis de 20h30 à 22h30 à partir de mi-septembre Romain Delprat, 06 83 87 60 14.
- Art floral : atelier à partir d'octobre. Cathy Séverac, 05 63 50 85 64.
- Yoga : 3 cours par semaine à partir du lundi 12 septembre. Brigitte, 05 63 35 87 72. Cathy, 05 63 50 85 64 ou Jacques, 05 63 50 34 23.
- Expo annuelle des arts et loisirs : Se renseigner pour prendre date, M.Guardiola, 05 63 50 09 64.
- Atelier mémoire : ouvert à tous, les lundis à 14heures à partir d'octobre. V.Requis, 05 63 74 75 59 et M.Cathala, 05 63 50 80 82.
- Tendre Oreille : Musique, spectacles, stages. F.Prud'Hon, 06 25 73 96 84 et M.Guardiola, 06 77 08 30 32.
- Les Aïnats : mercredi 7 septembre. F.Vasquez, 05 63 50 31 81.
- VTT : reprise début septembre, renseignements F.Vasquez, 05 63 50 31 81.
- Castres-Massaguel Volley-Ball : reprise des entraînements ainsi que des matchs tout début septembre, dont ici à Massaguel. Ecole de volley, initiation...05 63 71 19 46.et cmvb.net
- Les Amis du Château de Massaguel : Jean et Sabine Fabre de Massaguel, 05 63 50 32 21 / [Chateaudemassaguel@orange.fr](mailto:Chateaudemassaguel@orange.fr) / site : chateaudemassaguel.